INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREF.-TRÉS.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville tenue le lundi 5 décembre 2022 à 19 h 00 au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :
Siège # 1 - M. Hugo Laporte
Siège # 2 - Mme Vanessa Lemoine
Siège # 3 – M. Jean-Paul Chandonnet
Siège # 4 – Mme Isabelle Hébert
Siège # 5 – Mme Christine Langelier
Siège # 6 – M. Léonard Gaudette

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Guy Robert.

La personne qui préside la séance, soit M. Guy Robert informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit M. Guy Robert, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Mme Lorry Herbeuval, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1. ***OUVERTURE DE LA SÉANCE***
2. ***ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***
3. ***DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET***
4. ***DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS***
5. ***PÉRIODE DE QUESTIONS***
6. ***LEVÉE DE LA SÉANCE***

---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. Guy Robert déclare la session ouverte.

Les membres du conseil affirment avoir reçu l'avis de convocation dans le délai prévu. Un avis public a été donné le 24 novembre 2022 et affiché aux deux endroits reconnus par le conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022.12S.01

SUR UNE PROPOSITION D'Isabelle Hébert
APPUYÉE PAR Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREF.-TRÉS.

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET

Comme le veut l'article 957 du Code municipal, voici les prévisions budgétaires pour l'année fiscale 2023 :

Dépenses

Poste/Description		2022	Budget 2023
02 10000 /Administration générale			
02 11000	Conseil	41 409.00 $	43 100.00 $
02 12000	Application de la loi	5 000.00 $	8 500.00 $
02 13000	Gestion financière et administrative	225 574.00 $	250 532.00 $
02 14000	Greffe	6 000.00 $	450.00 $
02 15000	Évaluation (Triennal)	23 500.00 $	25 000.00 $
02 19000	Autres	49 278.00 $	64 521.00 $
02 20000/Sécurité publique			
02 21000	Police	132 924.00 $	141 344.00 $
02 22000	Sécurité incendie	79 342.00 $	86 900.00 $
02 23000	Sécurité civile	3 700.00 $	14 000.00 $
02 29000	Autres	1 830.00 $	1 830.00 $
02 30000/Transport			
02 32000	Voirie Municipale	180 851.00 $	203 212.00 $
02 33000	Enlèvement de la neige	99 516.00 $	102 250.00 $
02 34000	Éclairage des rues	8 200.00 $	10 272.00 $
02 35500	Circulation et stationnement	9 000.00 $	6 426.00 $
02 36000	Transport collectif	5 679.00 $	6 861.00 $
02 37000	Transport en commun	- $	- $
02 39000	Autres	600.00 $	600.00 $
02 40000/Hygiène du milieu			
02 41000	Eau et égout	181 707.00 $	205 956.00 $
02 45000	Matière résiduelle	71 854.00 $	72 048.00 $
02 47000	Protection de l'environnement	7 300.00 $	8 953.00 $
02 49000	Autres	23 208.00 $	30 769.00 $
02 60000/Aménagement, urbanisme et développement			
02 61000	Aménagement, urbanisme et zonage	11 900.00 $	10 000.00 $
02 70000/Loisirs et culture			
02 70100	Activités récréatives	96 116.00 $	134 283.00 $
02 70200	Activités culturelles	7 250.00 $	7 263.00 $
02 90000/Frais de financement			
02 90000	Total des frais de financement	33 629.00 $	28 500.00 $
03 21000/Remboursement de la dette à long terme			
03 21000	Rembousement dette LT	63 970.00 $	63 970.00 $
Remboursement au fond de roulement			
		5 729.00 $	12 152.00 $
Immobilisations			
		372 200.00 $	341 000.00 $
Total		1 747 266.00 $	1 880 692.00 $

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREF.-TRÉS.

Recettes

Poste/Description		2022	Budget 2023
01 21000/Taxes			
01 21110	Taxes générales	902 879.00 $	978 813.00 $
01 21210	Services municipaux	286 207.00 $	319 138.00 $
01 22000/ Total paiement tenant lieu de taxes			
01 22120	Immeubles des réseaux	5 600.00 $	5 600.00 $
01 23000/ Services rendus			
01 23110	Administration générale	3 000.00 $	1 600.00 $
01 23140	Hygiène du milieu	1 420.00 $	- $
01 24000/ Imposition de droits			
01 24000	Imposition de droits	16 500.00 $	25 500.00 $
01 25000/ Amendes et pénalités			
01 25000	Amendes et pénalités	2 000.00 $	2 000.00 $
01 26000/ Intérêts			
01 26000	Intérêts	5 746.00 $	4 716.00 $
01 27000/ Autres revenus			
01 27000	Autres revenus	- $	12 559.00 $
01 30000/ Transferts			
01 37000	Transferts de droit	3 000.00 $	3 000.00 $
01 38000	Transferts ententes part frais	158 907.00 $	186 766.00 $
21 33200/ Subvention voirie			
32 00000	TECQ	295 000.00 $	240 354.00 $
32 00003	PAVL		95 646.00 $
23 60000/Affectations			
81 10000	Réserve financière voirie		5 000.00 S
TOTAL		1 680 259.00 $	1 880 692 $

À NOTER : Pour le budget 2022, au montant de 1 680 259.00$ a été ajouté 60 007$ provenant du surplus accumulé et un montant de 7 000$ provenant du fonds de roulement pour un total de revenus égale au total des dépenses.

2022.12S.02 SUR UNE PROPOSITION DE Vanessa Lemoine
APPUYÉE PAR Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter les prévisions budgétaires 2023 au montant de **1 880 692.00$.**

4. DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2022.12S.03 SUR UNE PROPOSITION DE Léonard Gaudette
APPUYÉE PAR Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le plan triennal d'immobilisation pour 2023-2024-2025 tel que présenté.

Répartition des dépenses en immobilisations par fonction :

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREF.-TRÉS.

Fonction	2023	2024	2025
Réfection du ponceau Sarasteau	242 500.00 $		
Réfection des glissières de sécurité (4e Rang)	5 500.00 $		
Réfection des puisards rue Lamoureux	80 000.00 $		
Panneaux de signalisation	6 000$		
Ajout d'un lampadaire	2 000$		
Affectation d'une réserve financière	5 000$		
Remplacement réseau pluvial Nord (rue Claing)		245 335.00 $	
Réfection du Rang Fleury			2 000 000.00 $
Total	341 000.00 $	245 335.00 $	2 000 000.00 $

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions. La directrice générale indique qu'aucune question ne lui a été acheminée par courriel concernant les sujets à l'ordre du jour.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022.12S.04

SUR LA PROPOSITION DE Vanessa Lemoine
APPUYÉE PAR Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents
QUE cette séance extraordinaire soit levée à 19 h 38.

Je soussignée, Lorry Herbeuval, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles aux postes budgétaires mentionnés.

Je, Guy Robert, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____
Guy Robert
Maire

_____
Lorry Herbeuval
Directrice générale et greffière-trésorière